

Le Mot du Maire

Voici en ce début d'année, le moment de notre rendez-vous pour présenter et expliquer la vie à MONTRICOUX.

Déjà, au cours de l'année 2010, je vous ai proposé deux rencontres publiques :

- La cérémonie des vœux au cours de laquelle des élus et des employés ont été mis à l'honneur. De par leur engagement ils ont servi la commune durant de nombreuses années et méritaient un remerciement.
- La réunion publique le 15 Septembre dernier. A cette occasion je remercie les nombreuses personnes qui ont répondu « présent » à cette soirée, cela a été l'occasion de montrer et d'expliquer les projets d'aménagement et d'investissement de la Commune. Outre le débat instauré sur ces projets, les administrés ont pu faire part de leurs préoccupations.

Je pense que la communication, l'information et l'échange permettent de mieux répondre aux attentes, de mieux comprendre les choix, et éviter les malentendus ou les rumeurs.

Pour améliorer encore cette transparence, le site Internet de la Commune est en cours de création, il sera mis en ligne dès le printemps :

www.montricoux.fr

Le site de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron, est accessible depuis Novembre 2010, vous pouvez y trouver de nombreuses informations, rappelant que certaines compétences sont gérées par la Communauté de Communes (CLAE, services à la personne, portage des repas ...) :

www.cc-terrasses-vallée-aveyron.fr

Dans un tout autre domaine, je souhaite continuer à vous informer des impacts de la réforme territoriale et de la répartition de la fiscalité.

En effet, cette année la lecture de l'avis d'imposition de la Taxe d'Habitation, mérite quelques explications. Vous trouverez ces informations dans la rubrique « budget ».

Enfin, l'INSEE nous a communiqué les estimations de population – résultats officiels pour l'année 2008 – qui sont de 1063 habitants. Suite au recensement effectué en début d'année 2010 la population de la commune s'élèverait à 1093 habitants .

Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui choisissent notre Village pour résidence.

Je vous souhaite une bonne lecture de cet album souvenirs 2010 , le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux 2011 et nous vous attendons le Vendredi 21 Janvier 2011 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes.

Fabienne PERN SAVIGNAC

Informations communales



Etat Civil



Naissances

28 Janvier : Anaïs, Sabine, Céline LAUQUE
2 Mars : Romane, Lisa, Clémence TÉTARD
10 Mai : Vadim GABELLE
18 Mai : Jayson BIAU
11 Juillet : Talia BESSEDE
24 Juillet : Steve, Fabien PETITJEAN
26 Août : Lise, France, Cécile VANDEN ABEELE
17 Octobre : Victor, Denis SINGLA
15 Novembre : Charline, Émy FREYERMUTH
7 Décembre : Maël, Kilian, Corentin BELVÈZE
10 Décembre : Ilhan, Sacha ALAUX
11 Décembre : Zina, Méliá MIRAILLE

Mariages

5 Juin : Marie-Ange NAMY & Arnaud MOLIÈRES
26 Juin : Marie-Laure PAGA & Bruno GAVIN
3 Juillet : Jacqueline KHITER & Pierre TÉTARD
10 Juillet : Christine ROULET & Robert PICARD
14 Août : Jocelyne CAROMELLE & Yohan MAGUET
21 Août : Nancy SOURSOU & Christophe GABELLE
28 Août : Sophie DROSSON & Fabien BAYOL



Décès

25 Janvier : Yvette TISSIER (67 ans)
28 Janvier : Marie LANGLADE-NOUAILLES (79 ans)
16 Février : Catherine PRAJOUX (41 ans)
13 Avril : Antoine DOMINGUEZ (78 ans)
21 Avril : Monique HUIN-BLAVIER (70 ans)
3 Mai : Edvige DELPECH-LAFAGE (102 ans)
13 Juin : Céline FRAYSSE-BRAS (82 ans)
12 Août : Juan MAS (71 ans)
8 Septembre : Samuel PILLOT (34 ans)
25 Septembre : Lucette VALLÉE (86 ans)
9 Octobre : Arlette COURRÈGES-GUILLEMAIN (87 ans)
17 Octobre : Max PIQUEPÉ (61 ans)
26 Décembre : Elisabeth Mathaly-Roger (77 ans)

Urbanisme

Cette année nous avons reçu en mairie :

- 11 permis de construire pour maisons individuelles ou logements locatifs
- 3 permis de construire pour dépendance ou véranda
- 2 permis de construire pour hangar agricole
- 18 déclarations préalables
- 27 certificats d'urbanismes
- 1 permis de démolir

Salle des Fêtes Claudius Savy

Lors de la réunion du 30 Septembre 2010, le conseil municipal a réactualisé les tarifs de location de la salle des fêtes, et a donné la possibilité à chaque **association** de bénéficier de la **gratuité de la salle une fois par an** (hors chauffage). Ces nouvelles dispositions s'appliquent à partir du 1er Janvier 2011.

Les demandes de location et de prêt de matériel de la salle des fêtes doivent être adressées par téléphone (en semaine aux heures des repas) à :

- Chantal THÉOTEC : 05 63 67 28 37
- Cathy BAYOL : 05 63 31 82 72

L'utilisateur (association ou particulier) doit impérativement fournir une attestation de responsabilité civile et deux chèques (location et caution) au moment de la réservation, pour que celle-ci soit validée.

TARIFS 2011	Association ou Particulier de Montricoux	Extérieurs commune (asso ou privé)	Chauffage
Week-end	120,00 €	320,00 €	100,00 €
Journée*	40,00 €	120,00 €	100,00 €
Caution	300,00 €	300,00 €	

* Se renseigner à la mairie concernant toutes les conditions particulières liées à la location à la journée.

Les tables et bancs de la salle des fêtes sont mis à disposition des habitants de Montricoux uniquement. Ce service est gratuit. Les retraits et retours de matériels se font les Jeudis soirs et Lundis soirs.

Pour la **salle des mariages**, la demande doit être adressée au secrétariat de la mairie.

Tarifs des Concessions de Cimetière

(Montricoux et Saint Laurent) :

- 40 € le m² (soit 240 € la concession de 3 m x 2 m)
- 500 € la place au columbarium

Informations communales



Budget

Suite aux réformes de la fiscalité locale, des modifications s'appliquent à la Taxe d'Habitation (TH). A compter du 1er janvier 2011, la Taxe d'Habitation, auparavant partagée par le département, les communes et les communautés de communes ne sera perçue que par les deux dernières. Ainsi le taux d'imposition du département (aujourd'hui 8,31 %) sera réparti entre la commune (+5,92 %) et la communauté de communes (+2,39 %). Or, avant d'appliquer ce taux, des abattements sont déduits du montant de la valeur locative moyenne.

Certains de ces abattements sont obligatoires et un pourcentage minimum est fixé :

- 1^{ère} personne à charge : -10%,
- 2^{ème} personne à charge : - 10 %,
- 3^{ème} personne à charge : - 15 %.

Ceux-ci sont compensés par l'Etat. D'autres sont aléatoires et définis par les collectivités par délibération.

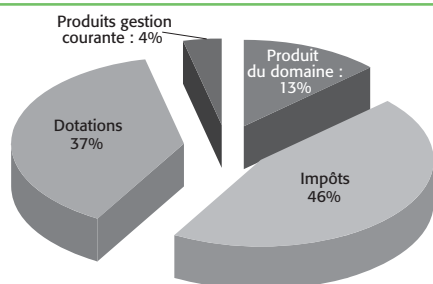
Jusqu'à ce jour, la commune et la communauté de communes appliquaient un taux d'abattement supplémentaire de 15 % à la base, c'est-à-dire à chaque foyer fiscal. Le montant de cet abattement n'est pas compensé par l'Etat. Pour Montricoux, cela représente en 2009 : 88 926 euros.

Le conseil communautaire a voté le 19 octobre 2010, de maintenir pour 2011 **les abattements obligatoires** ; ainsi, toutes les communes auront les mêmes taux pour la part communauté de communes.

Madame le maire a réalisé des calculs de simulation à partir de la Taxe d'Habitation 2010 en présentant un comparatif entre 2010, 2011 en maintenant les abattements communaux actuels et 2011 en supprimant les 15 % à la base. Ces calculs ont été réalisés pour un foyer sans enfant, un avec un enfant et un avec trois enfants.

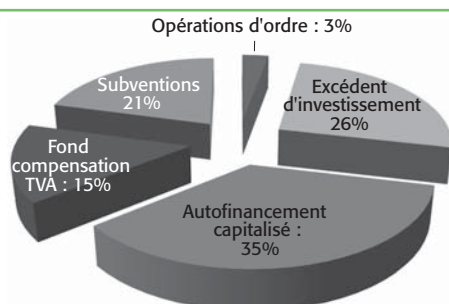
	2010	2011 avec - 15% à la base	2011 avec 0 % à la base
Sans enfant	306	303	382
1 enfant	258	261	307
3 enfants	116	155	

Au vu des chiffres et de l'incidence sur le montant de l'impôt, le conseil municipal a décidé de **maintenir les taux** tels qu'ils sont à ce jour.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produit du domaine	103975 euros
Impôts	348267 euros
Dotations	279982 euros
Produits gestion courante	27501 euros



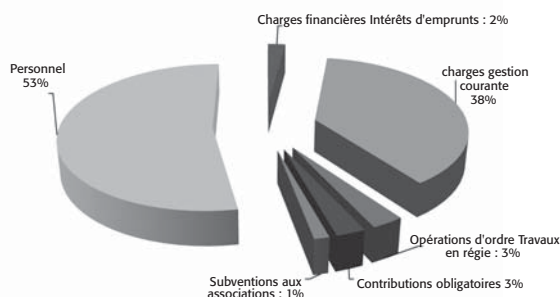
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Opérations d'ordre	11737 euros
Excédent d'investissement	105239 euros
Autofinancement capitalisé	145280 euros
Fond compensation TVA	61562 euros
Subventions	84592 euros

Informations communales

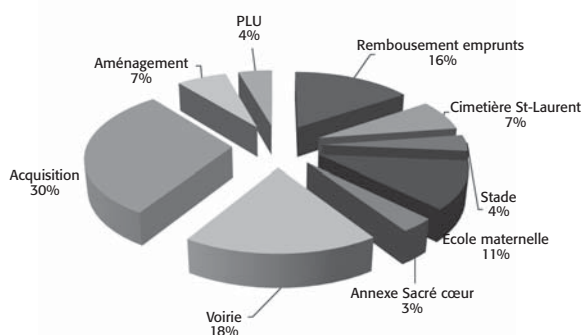


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges financières Intérêts d'emprunts	15685 euros
Charges gestion courante	278702 euros
Opérations d'ordre Travaux en régie	21622 euros
Contributions obligatoires	19518 euros
Subventions aux associations	10080 euros
Personnel	389934 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Remboursement emprunts	41047 euros
Cimetière st LAURENT	19024 euros
Stade	10046 euros
Ecole maternelle	29110 euros
Annexe Sacré cœur	8648 euros
Acquisition matériel	48256 euros
Voierie	80432 euros
Eclairage public	17210 euros
Travaux presbytère	11628 euros

REPARTITION DES QUATRE TAXES 2009

	TH (taxe habitation)	TFB (taxe foncière bâti)	TFNB (taxe foncière non bâti)	TP (ancienne taxe professionnelle)	PRODUIT TOTAL
	12.39%	22.37%	84.25%	13.88%	348266
Produit	81080	119366	32352	115469	

Recensement de la Population 2010

Le recensement de la population a eu lieu à Montricox de fin Janvier à fin Février. Cette enquête a été réalisée par : **Anais Alaux** (pour le village), **Élodie Combres** (pour la « banlieue »), et **Jacqueline Brian** (pour la campagne).

Nous étions officiellement 1042 habitants au 1er Janvier 2010 (chiffre annoncé par l'INSEE, basé sur le recensement de 2005, auquel s'applique un pourcentage d'augmentation annualisé). Le recensement de cette année a révélé une population municipale de 1093 habitants.

Ce chiffre ne comprend pas la population comptée à part. Sous-entendu les personnes vivants dans certaines collectivités (internats, casernes, couvents, hôpitaux, prisons,...). Il ne comprend pas non plus les « doubles comptes ». Ceux qui ont un autre lieu de résidence, tels

Informations communales



que les étudiants et les enfants en garde alternée. Toute cette population-là est recensée à part, et leur nombre est « réinjecté » par la suite par l'INSEE.

Pour le **1er Janvier 2011**, nous sommes **1063 habitants** à Montricoux (population totale au 1er Janvier 2008).

Car l'INSEE ayant toujours trois ans de décalage entre le recensement et l'annonce du chiffre officiel, ce n'est qu'au 1er Janvier 2013 qu'apparaîtra le nombre d'habitants issu du recensement 2010, majoré d'un pourcentage d'augmentation établi par l'institut.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE MONTRICOUX :

1962	1968	1975	1982	1990	1999	2011
784 hab.	801 hab.	726 hab.	757 hab.	909 hab.	970 hab.	1063 hab.

Cathy BAYOL-CONTE

Accessibilité Handicapés

Le chapitre III du titre IV de la loi 2005-102 du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées s'intitule: **cadre bâti, transports et nouvelles technologies**. L'article 41 dit que les « [...] établissements recevant du public (dits ERP) [...] doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap : physique ou cognitif [...] ».

La loi du 11 Février 2005 dite loi « **handicap** » concernant le cadre bâti prévoit :

- 1 - Le principe d'accessibilité généralisée sans rupture de la chaîne du déplacement,
- 2 - L'attestation de conformité aux règles d'accessibilité obligatoire,
- 3 - L'obligation d'accessibilité pour les ERP neufs,
- 4 - Des délais : ERP existants mise en conformité au 11 Février 2015 (avec diagnostic avant le 1er Janvier 2011),
- 5 - Tous les types de handicap pris en compte dans la conception bâtiment,
- 6 - Que les règles des ERP neufs s'appliquent aux ERP existants,
- 7 - Modalité particulière (dérogation) si contrainte liée à la solidité bâtiment,
- 8 - Sanction en cas de non-respect des règles d'accessibilité.

Le diagnostic en question a été réalisé à Montricoux au Printemps de cette année par ECTI,

Une association composée de « jeunes retraités actifs » ayant suivis la formation adéquate. Et ce, dans le but de prendre en compte tous les handicaps : moteur, physique, visuel, auditif, mental.

Tous les ERP et IOP (installation ouverte au public) municipaux ont été visités :

mairie (accueil, salle des mariages, salle du conseil), écoles et cantine, La Poste, salle des fêtes, stade et club-house, cimetières et églises (Montricoux et Saint Laurent), presbytère, WC publics.

En tout, **101 points de non-conformité** ont été relevés. Ceux-ci vont du plus simple au plus complexe à corriger : éclairage insuffisant par endroits, portes pas assez larges, main courante à rajouter au-dessus de certaines marches, pente d'accès à la cantine, seuil de la mairie, monte-charge pour l'estrade de la salle des fêtes (!!), absence de places de stationnement pour handicapés, ascenseur pour la mairie, etc.,... Bien évidemment, tout n'est pas réalisable et ne sera pas réalisé. Toutefois, la municipalité fera son possible pour réduire au maximum la liste des points noirs.

La Maison des Remparts et le Centre Culturel du Sacré Cœur n'ont pas été visités, car ils sont désormais mis à disposition de la Communauté de Communes. L'annexe du Sacré Cœur étant en travaux, elle n'a pas été visitée non plus. Les aménagements étant déjà prévus dans ce domaine-là.

Cathy BAYOL-CONTE



Réalisations

Travaux sur la voirie

Comme tous les ans une partie du budget investissement est consacré à l'entretien de la voirie. Ces travaux ne répondent pas à la demande. En effet, les dégradations sont importantes du fait des intempéries, de l'augmentation de la circulation et du gabarit des engins.

Dans le choix des priorités nous sommes aidés par un technicien de la Direction Départementale Territoriale qui circule et donne son avis. Suite aux choix établis, une étude chiffrée est réalisée. Lorsque les zones à traiter sont définies, des devis sont demandés à plusieurs entreprises.

Avant la mise en travaux, les employés municipaux interviennent sur certaines zones pour éviter de devoir y revenir après.

Travaux faits en régie par les employés communaux

Sur la voie communale n° 2 dite de « La Mouline à Saint-Cirq », un pont a été repris pour éviter les écoulements de terre et graviers sur la chaussée lors des orages. Du fait que cet accès dessert à la fois un chemin communal et une entrée privée, nous avons profité des travaux pour élargir et renforcer cet accès avec la participation du



propriétaire.

De même sur le chemin du « Guirou à la Lisse », les fossés ont été aménagés avant le goudronnage.

Les employés ont repris deux autres traversées de route qui présentent un danger du fait d'un affaissement pour l'une et d'une zone bouchée pour l'autre. L'un se situe sur la VC n° 18 de Lavar à Castelis et l'autre sur la VC n° 12 au lieu dit « Camp de Nadal »

Sur la VC n° 7 (des écoles à Bruniquel), les employés ont repris complètement un mur de soutènement. En effet, l'ancien se dégradait de plus en plus, menaçant de s'écrouler et représentant un danger pour la circulation car l'accotement se creusait de plus en plus.

Travaux faits par des entreprises

Cette année les priorités définies avec Monsieur POMET de la D.D.T. ont permis de remettre en état plusieurs zones. Suite à l'appel d'offre, c'est l'entreprise Eurovia qui a réalisé les travaux courant juin 2010

- sur la VC n° 2 dite de « La Mouline à l'ancienne école de Saint Laurent (l'autre partie, jusqu'à la route de Caussade a été faite l'année dernière) soit 1420 mètres pour un montant de 15 942 € H.T.

- Une partie du chemin rural de Caussade à Montricoux soit 630 mètres pour un montant de 2 864,80 € H.T.

- Le Chemin Rural au lieu dit Le Guirou et La Lisse soit 444 mètres pour un montant de 4 353,49 € H.T.

- La rue de Mission soit 125 mètres pour un montant de 9 317,26 € H.T.

Au total une dépense de 38 843,86 € T.T.C.

Pour ces travaux le Conseil Général nous a attribué une subvention de 17 217 €.

Autres travaux

Travaux effectués par les employés

1 – Signalétique

La mise en place des numéros pour les habitations a commencé l'année dernière dans le centre bourg. En 2010, ce travail s'est poursuivi en élargissant aux alentours proches jusqu'aux panneaux d'entrée en agglomération.

Il est rappelé que l'intérêt de ce travail n'est réel et utile que si les personnes communiquent à leurs correspondants la nouvelle adresse avec le numéro et le nom de la rue ou du chemin.

Cela permet une plus grande visibilité et une aide non négligeable à certains services comme la Poste, EDF, ou autres livreurs.

Pour ce qui est de la signalétique d'autres sites importants ont été rajoutés par les employés aux emplacements déjà instaurés en 2009. Il s'agit des campings, de la médiathèque, des commerces, et de la nouvelle pharmacie.

2 – Cimetière de Saint Laurent

Du fait du manque d'emplacement pour de nouvelles concessions, il était urgent d'agrandir le cimetière de Saint-Laurent. Les travaux de fondation, gros œuvre et les portails ont été

Informations communales



réalisés par les agents communaux.

Le montant des fournitures s'élève à 6 683 €.

L'entreprise TURELLA a effectué le crépi pour un coût de 4 784 euros et les travaux ont pu être terminés pour la Toussaint.

3 – Abri bus à Saint-Laurent

Face au nombre d'enfants qui attend le bus au lieu dit Saint Laurent Nord, la municipalité, en partenariat avec le Conseil Général qui gère la compétence transport scolaire, a décidé de mettre en place un abri bus.

Les employés ont préparé la dalle support et le Conseil Général fournit la structure.

4 – Annexe du Sacré Cœur

Lorsque les entreprises participant aux travaux de réhabilitation du Sacré-Cœur ont libéré l'annexe les employés ont démolé toutes les cloisons intérieures et ont percé l'hourdis pour prévoir l'emplacement du futur escalier permettant d'accéder à l'étage. Auparavant, cet accès se faisait par le Sacré-Cœur.

Pour poursuivre les travaux d'aménagement de cet espace nous avons dû faire appel à un architecte car le permis déposé par la mairie a été refusé. Nous devons passer par un professionnel. De plus à partir des contraintes d'accessibilité et de sécurité mises en place pour les établissements rece-

vant du public. Le Conseil municipal a décidé lors de la réunion du 30 septembre 2010 de faire un appartement type T3 au 1er étage et une salle association au rez-de-chaussée.

5 – Travaux à l'école

Comme tous les ans, les congés d'été sont l'occasion de faire quelques travaux à l'école. Suite aux travaux d'isolation de l'été 2009, les peintures intérieures de l'école maternelle ont été reprises. (peinture : 4 537 €, isolation : 3 743 €, VMC : 15 295 €).

6 – Stade

Suite aux demandes de l'association ASMBP, certains travaux demandés ont eu lieu cet été. Ils répondent à trois préoccupations importantes :

- La sécurité : remise en état d'un talus suite à l'éboulement pour stabiliser le terrain et le poteau d'éclairage situé au-dessus,

- L'économie : modification du coffret électrique du terrain d'entraînement pour pouvoir couper l'éclairage dès la fin d'utilisation,

- Amélioration de la qualité des équipements d'entraînement en créant un « terrain d'entraînement poussin » (1/6 ème du terrain classique) après les vestiaires.

Le montant total des travaux s'élève à 33 608,79 € TTC, deux subventions sont attendues, l'une du Conseil Général pour un montant de 15 600 € et l'autre du Fonds d'Aide au Football Amateur de 2 000 €.

7 – Dissimulation réseaux VC n° 7 et éclairage public

Au cours du dernier trimestre, la circulation aux abords de l'école a été per-

turbée du fait de l'enfouissement des réseaux EDF, France Télécom et de la mise en place d'un nouvel éclairage public. Ce nouveau dispositif permettra plus de visibilité et sécurité dans cette zone très fréquentée.

Ces travaux sont fait en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energie qui gère les entreprises et



suit les travaux.

Le coût de la dissimulation du réseau EDF s'élève à 69101.97 euros TTC, la participation de la commune est de 7315 euros.

Le coût de l'éclairage public est de 22947.23 euros TTC, il reste à la collectivité : 13787.23 euros.

Le coût de la dissimulation France télécom s'élève à 14210.54 euros TTC, et pour la commune 7105.27 euros.



Informations communales



INVESTISSEMENTS

1 • Achat de la balayeuse

Pour faire face au désir de propreté du village la municipalité a acheté



une balayeuse type labor Hako City Master 1200.

Grâce à cet investissement, le village peut être mieux entretenu et dans des conditions plus favorables pour l'agent chargé essentiellement de cette mission. Cet investissement

s'élève à 41 860 euros TTC et un technicien est venu former les agents à son utilisation.

2 • Ecole numérique rurale

En 2009, l'Etat a proposé aux collectivités locales de moins de 2500 habitants de bénéficier d'une aide importante dans le cadre de la relance économique pour l'équipement informatique des écoles.

Suite à plusieurs réunions de présentation nous nous sommes positionnés pour pouvoir bénéficier de cette aide.

Ainsi, suite aux devis nous avons consulté un prestataire de proximité pour être assurés d'un service après vente rapide et efficace si besoin.

Ainsi la mise en place de ce matériel a été confié à la société GREG Informatique de Nègrepelisse pour un coût de 15 820 euros subven-

tionné à hauteur de 9100 euros. Ainsi l'école est dotée d'un tableau numérique interactif, d'ordinateurs portables et de vidéos projecteurs. Les enseignantes bénéficient d'une formation pour bien maîtriser ces nouveaux outils, la première séance a eu lieu le mercredi 8 décembre.

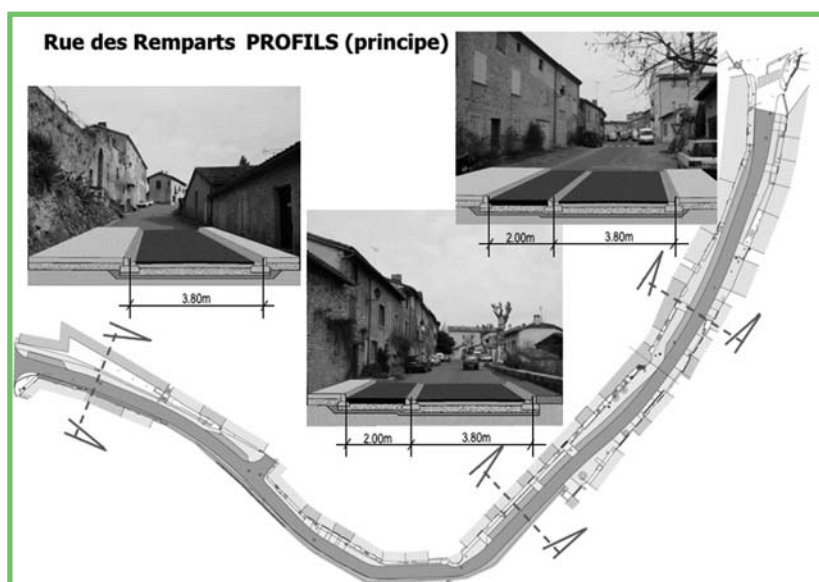


Fabienne PERN SAVIGNAC

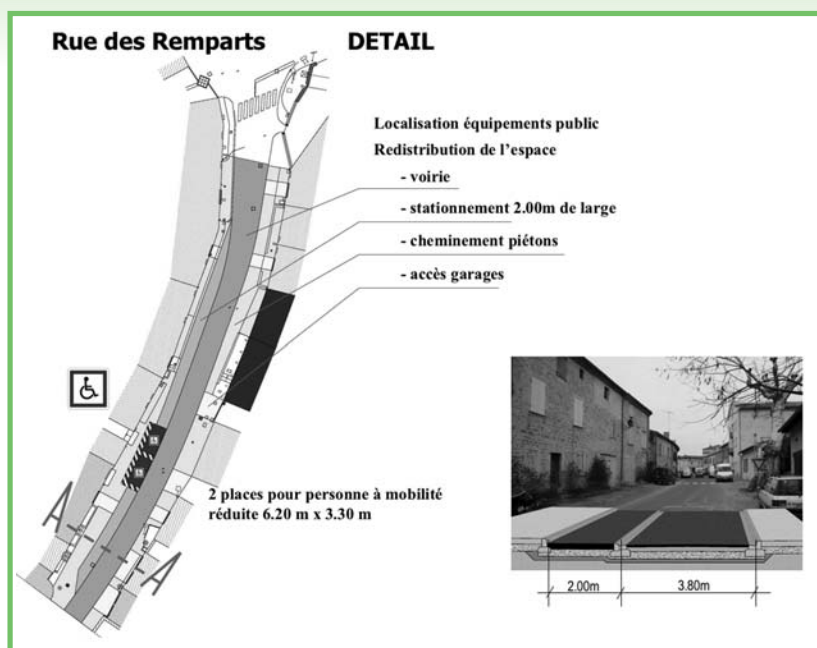
Les projets 2011

Les projets présentés étaient déjà en cours en 2010. Car la phase administrative est longue et il est normal de prendre le temps de la réflexion pour les grands projets qui sont coûteux financièrement.

Les plus importants ont fait l'objet de la réunion publique le 15 septembre 2010. A cette occasion j'ai présenté l'avancée de l'agrandissement du cimetière de St Laurent. Aujourd'hui il est terminé. Ont aussi été exposé : le projet d'aménagement du village par l'architecte et les ateliers municipaux.



Informations communales



À l'heure actuelle, tous les devis ont été demandés. Le coût global du projet serait d'approximativement de 67.000 euros HT.

Nous bénéficions d'une subvention de 1.761 euros de la Région pour les investissements pour l'accessibilité handicapés. On espère 25 % d'aide pour la partie « salle communale », ainsi que 10 % de la Région sur les « honoraires d'architecte », soit 170 euros sur 1.700 euros. Les autres subventions seront précisées courant Janvier, après rendez-vous à la Préfecture d'une part, et après le rapport du Pays Midi Quercy d'autre part.

Cathy BAYOL-CONTE

• Aménagement du village :

2010 a été consacré au choix de l'architecte qui a ensuite travaillé à partir du programme voté en conseil municipal. Plusieurs réunions ont créé des échanges et une concertation avec les partenaires associés : communauté des communes, Pays midi Quercy, bâtiment de France, DDT Aujourd'hui nous en sommes à la phase consultation des entreprises avec l'appel d'offre en début d'année.

La première tranche de travaux retenue est la rue de la Brèche et le chemin des remparts.

• Ateliers municipaux :

Ce dossier comporte en fait 2 phases :
- La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour que le terrain municipal route de Bioule puisse être utilisé à la construction des ateliers (il était inconstructible dans le PLU exécutoire depuis le 1^{er} décembre 2007). Cette modification est aujourd'hui chose faite et suite à plusieurs réunions de préparation et la validation par le conseil municipal du programme et de l'enveloppe financière l'appel d'offre auprès des architectes est fait. Le choix sera défini dans

quelques jours. Dès qu'il sera nommé il proposera un plan et suivra la mise en place des travaux.

• Réhabilitation de l'annexe du Sacré Cœur :

Pour des raisons techniques et financières, le projet initial d'aménagement de l'annexe du Sacré Cœur prévu en début d'année (et annoncé dans le précédent bulletin municipal) a été modifié.

Après plusieurs études, le projet final retenu est une salle communale d'environ 50 m² (avec une kitchenette et des sanitaires) en rez-de-chaussée pour les associations ; et un appartement conventionné de trois pièces à l'étage (un séjour, un coin cuisine, une salle d'eau/WC et deux chambres, le tout pour une surface de 67 m²).

Le projet a été conçu par un architecte, en collaboration avec le Pays Midi Quercy pour les économies d'énergies. Concrètement, cela se traduit par une isolation des murs extérieurs en 15 cm d'épaisseur, un rabaissement des plafonds à 2,50 m, des menuiseries double vitrage, et une isolation de 40 cm d'épaisseur en plafond.

• Réfection de la cour de l'école

Du fait de l'état de la cour de l'école et des problèmes de sécurité que cela induit nous avons demandé une étude au technicien de la DDT pour évaluer le coût. L'investissement que cela représente nous amènera à prendre en compte cette dépense dans le budget alloué annuellement à la voirie.

• Autres

D'autres réalisations sont prévues : poursuite de la numérotation en élargissant le périmètre des bénéficiaires. Nous avons choisi un prestataire de service pour la mise en place du site internet. Cet outil est indispensable pour communiquer et informer le plus grand nombre d'habitants mais aussi donner envie aux touristes de venir découvrir notre beau village.

Pour tous ces projets nous attendons des chiffres précis pour faire des demandes de subventions aux différentes collectivités qui peuvent nous aider.

Fabienne PERN SAVIGNAC

Du côté des enfants



L'école

L'année dernière deux classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont travaillé toute l'année sur un projet de classe découverte à Paris « voyage à travers le temps et l'espace ». Les apprentissages en littérature, français, histoire, histoire des arts, géographie, sciences et instruction civique ont été construits autour de ce projet. En juin dernier, les élèves de ces classes, curieux de découvrir les oeuvres étudiées sont partis à Paris pour une semaine. Ils ont visité de nombreux musées et des sites historiques : la Place des Vosges, l'esplanade du centre G. Pompidou, le jardin du Luxembourg, la conciergerie, la cathédrale Notre Dame de Paris, le Trocadéro, le musée du quai Branly, le muséum d'histoire naturelle, le jardin des plantes, le musée Carnavalet sans oublier le Louvre et bien sûr la Tour Eiffel. Ils ont appris à se déplacer dans Paris à pied ou en métro. Ils ont effectué une promenade en bateau-mouche pour découvrir Paris vu de la Seine. Ils ont rencontré leurs correspondants de la banlieue parisienne. Et ils ont

été très bien accueillis au sénat par Monsieur COLIN, sénateur du Tarn et Garonne, que nous remercions pour cette intéressante visite.

PAROLE D'ENFANTS : « Je vous conseille d'y aller, c'était super bien ! » Carla,
« Moi j'ai aimé la visite au sénat » Maëva, « Le Louvre, j'ai adoré, c'était impressionnant ! » Constance.

Quant aux plus jeunes, les projets à caractère scientifique leur ont permis de constituer un magnifique jardin potager et de fleurir le parking de l'école.

Cette année les projets continuent dans toutes les classes de l'école : théâtre, jardinage, cinéma... Les enfants ont participé activement à la vie de leur commune en préparant en classe des messages de paix pour la cérémonie du 11 novembre dernier. Ils ont également mis en œuvre des actions pour récolter des fonds pour le téléthon. Les enfants de maternelle ont travaillé sur les pommes et sont

allés visiter le conservatoire de Puycelsi.

Les petits ont également été accueillis généreusement au restaurant « délices des papilles » par Florian et Marie où ils se sont régalés de chocolat. Les élèves de CE1 – CE2 sont allés visités la grotte préhistorique de Pech Merle dans le Lot et l'éco-musée de Cuzals. Quant aux enfants des classes de CP – CE1 et CM1 – CM2, ils ont visité l'exposition La Tambouille à Nègrepelisse.

De plus, les élèves sont heureux de vous annoncer la sortie prochaine de leur 3ème numéro de Class'mag. Les numéros sont consultables à la médiathèque de Montricoux.

Pensez à inscrire vos enfants nés en 2008 dès janvier pour la prochaine rentrée scolaire.

La cantine

La fréquentation de la cantine est toujours aussi importante voire en hausse notamment pendant les vacances. Cette année, à l'occasion des fêtes de fin d'année la municipalité a décidé **d'offrir à tous les enfants** de l'école le repas de Noël. Ainsi même les externes ont pu partager ce moment avec leurs camarades. A cette occasion Dominique et Isabelle ont mis tout en œuvre pour que cela soit une véritable fête tant par le menu que par la décoration.



Fabienne PERN SAVIGNAC

Informations communales

Secteur inter paroissial

Dimanche 29 mars 2010 (dimanche des Rameaux)

De tout le secteur inter paroissial de Montricoux, Bruniquel, Puygaillard, Saint Cirq, Servanac et Cazals arrivent parents et enfants pour la journée des Rameaux à Montricoux.

Découverte des croix dans le village (à pieds) en premier celle du chemin du moulin de Montricoux puis le grand calvaire route de Saint Antonin pour finir à l'entrée du village route de Causade.

A 11 h. traditionnelle bénédiction des rameaux place Marcel Lenoir et célébration de la Messe des rameaux animée par les enfants et l'ensemble de la communauté inter paroissiale.

Un sympathique apéritif accompagné

d'un soleil généreux et d'un bon casse-croute partagé réunit dans la cour du presbytère tous ceux qui veulent continuer cette journée.

Vers 14 h 30 tout le monde enfourche les vélos pour le traditionnel « rallye » direction la mouline. Le premier arrêt à la croix de Charles Prunières suivi de celle de la famille Bertranda à saint Laurent. Après plusieurs arrêts nous arrivons à Bourdelle à la maison de monsieur Bergougnoux où une croix est incrustée dans la façade de la maison. Par ses commentaires, Robert Anglas nous fait découvrir de nombreuses formes de croix avec leur histoire.

Après une gorgée d'eau pour reprendre des forces et son souffle nous revenons à Montricoux après nous être ar-



rêtés devant plusieurs croix et en particulier au calvaire qui domine la plaine et le village de Montricoux.

Voilà. Nous nous disons au revoir après une belle journée passée ensemble grands et petits en nous disant à l'année prochaine pour le prochain « rallye des Rameaux » à Montricoux.

Pour 2011 le dimanche 17 avril le programme est en cours d'élaboration avec en projet la visite du moulin de Montricoux en matinée suivi de la bénédiction et de la messe des rameaux, sans oublier le repas partage pour finir l'après-midi par le « rallye vélo ».

Grands et petits, vous êtes tous invités. L'équipe du secteur inter paroissial de Montricoux.

La carrière de Montricoux obtient le niveau 4 de la charte environnement de l'UNICEM

Le 19 octobre, à Sorèze, la carrière Lafarge de Montricoux (82) s'est vue décerner la balise 4, la plus élevée, de la Charte Environnement de l'UNICEM en présence de madame PERN SAVIGNAC, maire. Cette récompense distingue les aménagements réalisés sur ce site en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité régionale.

La carrière de Montricoux est le premier site Lafarge à recevoir une telle distinction en Midi-Pyrénées. Il rejoint ainsi les 50 autres carrières de la société déjà primées au niveau 4 en France.

Des mesures concrètes pour atteindre le niveau 4

Depuis 2000, la carrière de Montricoux est adhérente à la Charte environnement des Industries de carrière. A ce titre, elle a mis en place différentes mesures concrètes afin de prendre davantage en considération la dimension environnementale :

- **Maitrise des impacts** : afin de respecter au maximum l'environnement, Lafarge a engagé de nombreux travaux visant à réduire les poussières produites sur le site : stockage des sables volatiles dans des silos afin d'éviter leur dispersion à l'air libre, amélioration du système d'aspersion des pistes, installation d'un système de brumisation sur la chaîne primaire pour faire retomber les poussières au sol, mise en place d'un débourbeur de roues et d'un portail d'arrosage...

- **Intégration paysagère** : le site a été réaménagé afin qu'il s'intègre mieux au paysage. Ainsi, une attention particulière a été portée aux différents locaux du site : construction de nouveaux locaux administratifs (accueil, bureaux...), rénovation des locaux sociaux.

- **Dialogue et concertation** : parallèlement à ses engagements environnementaux, la carrière de Montricoux s'est également engagée dans un processus de discussion avec ses riverains, notamment par l'intermédiaire de la mise en place d'une CLCS (Commission Locale de Concertation et de Suivi) mais également par l'organisation régulière de journées portes ouvertes et de visites du site par des écoles et collèges.



Marie BORDINAS

Les associations

ADM

Créée en mars 2010, l'ADM, « Association Développement Montricois » s'est donné pour objectif de dynamiser le village en organisant des manifestations festives, culturelles ou commerciales.

Forte d'une vingtaine de membres, l'association a depuis le 24 mars, jour de sa création, organisé les manifestations suivantes :

- la foire de Saint Eutrope (25 avril)
- le repas du cinéma en plein air (28 juillet) : paëlla avant le film de Tim Burton « Big Fish ».
- le loto en plein air, place Marcel Lenoir (6 août)
- la journée des associations (25 septembre)
- la fête des châtaignes (8 octobre)
- la semaine de Noël.

L'organisation de ces manifestations a bien sûr mobilisé l'ensemble des membres de l'ADM. C'est grâce au dévouement des bénévoles, à leur disponibilité, à leur créa-

tivité et aussi à leur opiniâtreté que ces festivités ont pu être proposées aux Montricois.

Une convention a été signée avec la Communauté de communes (CCTVA) permettant de proposer l'ouverture d'une section « Jeux de société Belote » au Sacré Cœur tous les jeudis après midi à partir du 2 décembre.

L'ADM compte poursuivre sur sa lancée en proposant pour l'année 2011 :

- **un repas dansant le 19 février** à la salle des fêtes (aligot)
- **la foire de Saint Eutrope (24 avril)**
- **une soirée dansante** pour un public jeune (**16 juillet**)
- **un repas dansant, musette (17 juillet)**
- **le repas du cinéma en plein air (27 juillet)**
- **le loto en plein air** place Marcel Lenoir (**10 août**)
- **la fête des châtaignes (15 octobre)**

- la semaine commerciale de Noël

Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre l'équipe de l'ADM et apporter votre contribution à l'association par vos idées, votre soutien et votre aide.

La date et l'heure des réunions seront affichées devant la Mairie.

La date de l'assemblée générale est fixée au 14 janvier à 20h30 à la salle des mariages.

ADM , 1 place de la Mairie Montricois

Présidente : E. Reydellet
Vice Présidente : C. Bocquet
Trésorière : O. Herblon
Vice trésorier : JG Combres
Secrétaire : G. Tillon
Vice secrétaire : N. Dizard

ATOUT SPORT MONTRICOUX

2010 Année du changement

Pour le CILS du Gouyre, l'année écoulée a été l'année du changement. En effet lors de l'AG du 5 février, il a été convenu d'effectuer un changement d'appellation car le CILS du Gouyre n'a pas toujours été identifié comme étant un club sportif.

Il a alors été décidé d'ouvrir un concours dont le prix serait la gratuité des cours pendant un trimestre. Ainsi lors de l'AG du 11 juin, c'est le logo dessiné par Aurélie Multari qui a obtenu l'approbation générale. Quant au nom retenu in fine, il est le produit de deux propositions distinctes : « ATOUT SPORT MONTRICOUX »

Changement de lieu :

Après deux années à la mairie, le club a réintégré le Sacré Cœur. Seul le club du mardi n'a pas trouvé place au Sacré Cœur et a été maintenu en mairie.

Enfin troisième changement, l'ouverture d'une section danse rythmique et initiation modern jazz pour enfants animée par Michèle Pons.

2010 c'est aussi l'année des subventions car, outre la subvention municipale, pour épauler nos projets (ouverture section enfants et ouverture « Acti marche » pour tout public) le club avait sollicité le Crédit Agricole et le Centre National pour le Développement du Sport qui ont chacun répondu favorablement et que nous remercions pour leur contribution à l'essor de notre club.

Si la section danse a pu être mise en place dès le début de la saison, il faudra attendre la saison prochaine pour l'ouverture d'« Acti marche », délai dévolu à la formation de l'animatrice.

Mais le changement le plus remarquable est sans doute celui des adhérentes. En effet le club compte à ce jour une quarantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants. Jusqu'à présent la majorité des adultes ne suivait qu'un seul cours ; Cette année elle suit 2 à 3 cours par semaine, signe que la pratique de la gymnastique s'est développée !



L'assemblée générale se tiendra le 11 février 2011 à la Mairie.

Lundi de 19h30 à 20h30 : Sacré Cœur Step avec Marie Christine

Mardi de 19h à 20h : Mairie - Renforcement musculaire avec Marie Christine

Mercredi de 14h à 16h : Sacré Cœur danse rythmique et modern jazz avec Michèle

Jeudi de 10h à 11h : Sacré Cœur gym douce avec Betty

Jeudi de 19h à 20h : Sacré Cœur renforcement musculaire avec Tovo

Contacts :

Odile Herblon - 05 63 24 19 91
Gigi Tillon - 05 63 24 13 18

Les associations

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC ET TUNISIE

GRAND GALA D'ACCORDEON DANSANT REGIONNAL A CAUSSADE Le 30 Avril 2010

Le grand GALA organisé par la F.N.A.C.A. de Montricoux a connu un succès considérable. Dès l'ouverture des portes, adhérents sympathisants et public très important étaient présents : 840 personnes. Ils venaient de tous les départements des Région Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon.

En un temps record, la salle des Fête était



pleine comme un œuf. Dès les premières danses, la piste prise d'assaut par les couples de danseurs, virevoltant entre valse – tangos rumbas – cha-cha-cha- paso dobles. Cette nuit là, était animée par plusieurs orchestres : Monsieur André ALIBERT et son orchestre accompagnateur de renommée nationale 100/100 dansant – Messieurs André ROQUES, le compositeur de succès et Thierry ROQUES l'artiste musicien, accompagnateur de Vedettes et leur chanteur Noël Mayet – La virtuose et talentueuse Sandrine TARAYRE - la vedette J.D.C. Pierre ANDRE, l'homme orchestre JO SONY (59) instruments. Le talent trompette et chant David et Corinne CORDY et leur accordéoniste. Géronne Jean ANTOINE, 7 fois « CHAMPION DU MONDE ».

Monsieur le Président Yves BRIAN, peut se féliciter de cette brillante réussite, ainsi que toute son équipe de bénévoles qui ont le sens inné de l'accueil, dans la convivialité et la fraternité.

CLUB DE DANSE

Les personnes aimant danser, peuvent se joindre à notre groupe chaque jeudi soir de 20 h 30 à 23 heures, Salle de danses du Sacré-Cœur à Montricoux. Ces quelques heures de détente se déroulent dans une ambiance familiale.

Contact : 05 63 67 25 68

PETANQUE MONTRICOUNAISE

Le bureau est composé de :

Présidente d'honneur : Madame PERN-SAVIGNAC Fabienne, Maire,

Président : Jean-Louis SERAYSSOL

Vice Président : Jean LARA

Secrétaire : Christian SERAYSSOL

Trésorier : Fabien BESSIERES

Membre du bureau : Mathieu MIRA, Marie-Ange PIC BONAL

L'Association compte actuellement une dizaine de seniors « licenciés » et deux cadets également « licenciés ».

Le Club participe à tous les concours officiels des communes voisines ainsi que dans le Département.

Au cours de l'année 2010 la tripléte composée de Christian SERAYSSOL, Fabien BESSIERES et de Jean-Louis SERAYSSOL a gagné le deuxième

concours officiel de la Commune de BRUNIQUEL,

Fabien BESSIERES et Marie-Ange PIC BONAL ont gagné la doublette mixte de NEGREPELISSE (Challenge Aimé Padié) .

Le Club organise également des concours amicaux le vendredi soir à compter du mois de Juin, jusqu'à environ mi-septembre. On y vient des communes voisines et les vacanciers (de Nantes de Normandie, et même de Hollande) participent à ces concours dans une ambiance amicale et conviviale, le nom de MONTRICOUX est souvent cité comme référence de bon accueil.

De plus le Club répond toujours « présent » pour participer et aider les associations tels que la journée des Associations et le Téléthon etc...

ASSOCIATION L'ART EN SOI

Voici tout juste dix ans, un petit groupe de bénévoles décidait de créer sur la Commune de MONTRICOUX une association qui regrouperait diverses activités manuelles et artistiques.

L' Association L'ART EN SOI venait de prendre vie.

Depuis ce jour, vous pouvez venir nous rejoindre pour pratiquer entre autre, peinture sur soie, sur porcelaine, sur verre, etc...

Nous sommes « provisoirement » installées au Presbytère, mais espérons retrouver rapidement une salle mieux adaptée à nos activités.

L'atelier est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 heures à 17 heures 30.

Le mardi étant spécialement réservé à la peinture sur porcelaine.

Mesdames, Messieurs, nous vous espérons nombreux à venir nous rejoindre et profiter ainsi d'un accueil chaleureux et amical dans une ambiance de détente.

En feuilletant l'agenda



Cérémonie des Vœux 2010

Le 16 Janvier 2010, notre sénateur Yvon COLLIN et notre conseiller général Jean CAMBON se sont joints à nous pour honorer certains élus et employés, pour leur temps passé au service de notre commune.

Ainsi, René BAYLES, Pierre COURRÈGES, Charles PRUNIÈRES et Lucien BIAU ont reçu la médaille « échelon Vermeil » pour leurs 30 années d'engagement. Jean-Claude RÉVELLI et Jean-Pierre CASTÉLIS ont reçu quant à eux la médaille « échelon Argent » pour les 20 ans.

Des employés méritaient aussi ce type de distinction. Éliette BARATS, Régine DURAND, Séréna LACOMBE et Michel ALAUX ont reçu leur diplôme et médaille des mains de Madame le Maire.

Ce fut aussi l'occasion pour la Poste de présenter les nouvelles enveloppes pré timbrées à l'image du village.

Cette cérémonie s'est terminée autour d'un apéritif préparé par les employées de la cantine.

Encore merci à tous pour la réussite de cette rencontre...

Marcel LENOIR à PARIS

À l'occasion des activités de la paroisse Notre Dame des Champs dans le quartier

Montparnasse, le Père BOIS et son équipe pastorale ont souhaité mettre à l'honneur le peintre Marcel LENOIR.

En effet, cet artiste a vécu une grande partie de sa vie dans ce quartier, et ce fut l'occasion pour lui d'y retourner du 27 Février au 25 Mars 2010, à travers l'exposition de certaines de ses œuvres.



Les tableaux de cette exposition étaient prêtés par le Musée Marcel LENOIR de Montricoux. C'est pourquoi j'ai souhaité assister au vernissage, le 11 Mars 2010, en compagnie du maire du VIème arrondissement : Monsieur LECOQ.

Ce fut une alternance de lectures et de conférences faites par Marie-Ange NAMY, en hommages au grand peintre. Avec des pièces musicales dirigées par François ESPINASSE à l'orgue, des chorégraphies de la Maîtrise de Danse de Janine et Dominique SOLANE, animées par les petits-enfants de Louis OURY, autour de la grande œuvre de la Mise au Tombeau.

À cette occasion, Marie-Ange NAMY, co-commissaire de cette manifestation, publia le catalogue présentant les onze œuvres présentes :

« Le Cantique des Mains », « La Vierge à la Pomme », « La Vierge à l'Enfant », « Adam & Ève », « Minuit Chrétiens », « La Fresque de la Vierge », « L'autoportrait de l'Artiste », « Les Anges Musiciens », « Les Archanges Annonciateurs », « La Prière » et l'œuvre monumentale « La Mise au Tombeau », datant de 1919.

Celle-ci venait de la Cathédrale de Montauban, avec le concours du Père POIRIER, de Monseigneur GINOUX, d'Emmanuel MOUREAU (conservateur des objets sacrés), de Mariano MARCOS

(Architecte en Chef des Bâtiments de France) et de Dominique PAILLARSE (Directeur de la DRAC Midi-Pyrénées).

L'originalité de son inspiration et de sa technique mérite le retour en grâce que connaît son œuvre depuis une trentaine d'années. Merci à la famille NAMY d'avoir accepté ce prêt, et de participer à la promotion de notre village.

Quatuor Lyrique du Château de Cadars

Cette année encore, à l'initiative de l'association des Amis de Saint Laurent, nous avons pu assister le 20 Mars dernier à un superbe spectacle : « Tutte fan cosi », alliant à la fois chant, comédie et humour. Sonia ALEJOS MOLINA, mezzo-soprano, met en scène les comédies, et sensibilise les enfants de l'école avec une séance d'initiation à la technique vocale.

Commémoration du 8 Mai

Cette année, à l'occasion de la cérémonie du 8 Mai, les Anciens Combattants de cette guerre ont reçu un diplôme d'honneur. Cette démarche a été impulsée par l'État, qui souhaitait mettre à l'honneur, 70 ans après, les acteurs de cette période.



En feuilletant l'agenda

Notre village en compte encore trois : Charles DURIEUX (88 ans), Jean-Albert DUROZIER (88 ans) et Moïse HENRI (87 ans). Ce fut l'occasion de raconter leur parcours.

Retrouvailles à l'École

Le 22 Mai 2010, à l'initiative de quelques anciens élèves (Michel ROUSSELLE, Marie-José PAUL, Annie DELMAS et André LACOMBE) et avec le concours de madame Fabienne Pern-Savignac, maire, et du conseil municipal, l'école communale de Montricoux était baptisée. Elle prenait le nom de deux anciens instituteurs, qui



ont tout particulièrement marqué notre commune et notre école durant plusieurs



décennies. De par leur fonction, leur personnalité, mais aussi leur attachement à notre cité.

Il s'agit d'André BERGOUNIOU et de son successeur Georges LINIÈRES.

L'inauguration de la plaque portant leur

nom fut dévoilée par Jeanne CABRIT (la fille d'André BERGOUNIOU), Jean LINIÈRES et Georgette GIRARD (les enfants de Georges LINIÈRES).

Après un apéritif offert par la municipalité (servi sous le légendaire TILLEUL qui a vu plusieurs générations d'enfants s'amuser autour de lui), les anciens élèves se sont rendus à la salle des fêtes, autour d'un copieux buffet, pour des retrouvailles riches en surprises et vives en émotions. Elles resteront sûrement dans les annales, mais très certainement aussi dans la mémoire et dans le cœur de tous ceux qui étaient présents...

André LACOMBE

Ouverture Sacré Cœur

Le Centre Culturel du Sacré-Cœur a enfin ouvert ses portes après plusieurs mois de travaux. Les habitants ont découvert ce magnifique bâtiment chargé d'histoire. Les retours sont unanimes sur la réussite de cette restauration qui allie le contemporain au passé, comme ces magnifiques fresques de l'enfant du pays, Louis Cazottes.

Le 5 juin, lors de la journée festive vous vous êtes déplacés nombreux pour réinvestir ce lieu avec émotion et partager cet enthousiasme des acteurs culturels qui avaient répondu présents spontanément comme Sylvie Nauges, Lago Oré, les Polyphones Occitanes et bien d'autres encore.

Habitants, associations bénéficient aujourd'hui d'un équipement culturel qui permet une grande variété d'activités dans un cadre agréable.

A ce jour, c'est près de 250 nouveaux inscrits et plus de 850 personnes qui fréquentent la médiathèque tous les mois, sans compter les nombreux participants aux activités proposées par les associa-

tions du territoire.

Cette forte dynamique des associations locales, associée à la Médiathèque fait du Sacré-Cœur un lieu culturel vivant. Et cela, ne fait que commencer...

3 écoles de la Communauté de Communes bénéficient chaque mois de cette infrastructure avec l'accueil des maternelles et des primaires de Montricoux, Bruniquel et Vaïssac, soit environ 230 scolaires.

Rassembler des personnes de tout âge, des enfants, et par là des familles mais aussi des anciens, de toutes origines culturelles et sociales autour d'activités culturelles, artistiques et de loisirs, c'est l'objectif que s'est fixé la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron avec la réalisation du Centre Culturel du Sacré-Cœur.

Renseignements pratiques :

La médiathèque est ouverte

Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h00

05.63.02.41.09.

L'inscription à la médiathèque est gratuite et permet l'accès à l'ensemble du réseau des médiathèques (Albias, Bioule, Montricoux, Nègrepelisse, Saint Etienne de Tulmont). Pour vous inscrire il vous faut une pièce d'identité et un justificatif de domicile. La durée des prêts est de 3 semaines renouvelable une fois pour 3 livres, 2 CD audio et 2 revues. L'emprunt des DVD est d'une semaine et soumis à une adhésion annuelle de 8 euros pour les adultes et 4 euros pour les enfants.

La médiathèque propose également deux postes informatiques avec accès à internet gratuit durant une heure.

Sabine Tortissier reste à votre disposition pour tous renseignements sur le fonctionnement du Centre Culturel ou sur d'éventuelles propositions...

En feuilletant l'agenda

Au revoir NAD :



En cette fin d'année scolaire, en plus des rendez-vous traditionnels, une rencontre a eu lieu autour de Madame Nad DU-MENOÏ pour son départ à la retraite. Depuis quatre ans, elle assurait le poste d'institutrice des enfants de maternelle. Nous lui souhaitons de garder un bon souvenir de notre école et de profiter de son temps libre pour réaliser ses passions...

Fête du 14 Juillet :

Cette année, les festivités habituelles du 14 Juillet (dépôt de gerbe, bal, feu d'artifice) se sont enrichies d'une nouvelle activité, à l'initiative de l'association Agita-



trix, qui a mis en place dans l'après-midi des jeux gratuits pour les enfants. Ce fut l'occasion pour eux de partager un bon moment et un bon goûter.

Premier Festival de Culture Tzigane



Suite à l'intervention en réunion du conseil d'une association promouvant la culture tzigane, le conseil municipal a souhaité soutenir cette initiative. Montricoux a ainsi accueilli le premier Festival de Culture Tzigane, les 23 et 24 Juillet derniers. En plus de nombreuses expositions dans le jardin du château-musée Marcel LENOIR, nous avons découvert le superbe film de Tony GATLIFF « LIBERTÉ », et assisté à une grande soirée musicale entourés de trois groupes extraordinaires.

Cinéma en plein air :

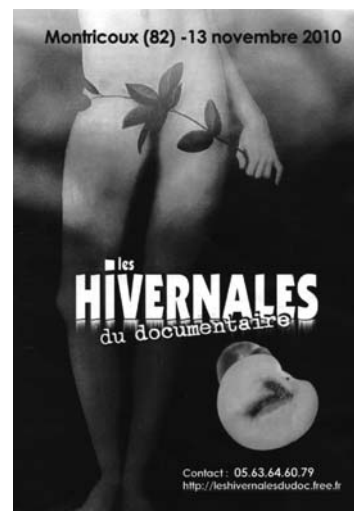
Ce rendez-vous est maintenant bien connu dans toute la Communauté de Communes, qui organise tous les Mercredis soirs d'Été des séances de cinéma en plein air gratuites. Cette année, le 28 Juillet, en plus du film « BIG FISH », l'association ADM a souhaité enrichir cette rencontre en orga-

nisant avant la diffusion un repas sur la Place Marcel Lenoir. C'est une très bonne initiative, car cela permet de créer un moment de rencontre et de convivialité, toujours appréciable.

Les Fantaisies du Château

Autre rendez-vous de l'Été, la programmation du 8 au 17 Août de spectacles dans les anciennes écuries du château, mises à disposition par la famille NAMY. La diversité et la richesse ont permis à chacun, petits et grands, de passer un bon moment. Cette année, nous nous sommes promenés de la région sévillane (avec du flamenco) à la Russie (avec le concert de musique russe du XXème siècle).

Les Hivernales du Documentaire



Suite à la proposition de l'association « Le Fond et la Forme », nous avons assisté le 13 Novembre à la projection de deux films documentaires qui nous ont transportés